

# **XLVI CONCOURS INTERNATIONAL DE PHOTOGRAPHIE SPÉLÉOLOGIQUE**

## **Premio Espeleólogo de Barro 2023**

### **RÈGLEMENT**

**PARTICIPANTS.** Le concours est ouvert à la participation de ceux qui le souhaitent. Les membres de l'association organisatrice, les collaborateurs et les sponsors ne pourront pas participer.

**SUJET.** La spéléologie et ses environs.

**PRIX.** Chaque participant ne pourra accéder qu'à un seul prix.

1er Prix:	800 €
2e Prix:	400 €
3e Prix:	300 €

Deux mentions de 100 euros chacune seront également attribuées.

**INSCRIPTION.** Chaque auteur doit participer en fournissant ses coordonnées d'inscription et un nombre maximum de 5 photographies. Seuls les fichiers numériques seront acceptés.

Les données d'enregistrement seront fournies numériquement au format texte et comprendront:

- Nom de l'auteur
- Adresse e-mail
- Téléphone
- Pays
- Nombre et titre des photographies présentées

**PRÉSENTATION.** Technique libre.

Les photos seront présentées en formats JPEG ou TIFF, convertis en espace couleur RGB avec le profil intégré. La résolution minimale doit être de 300 pixels par pouce (dpi) et son côté inférieur à 2000 pixels.

Les fichiers images seront identifiés avec le titre de l'œuvre, le nom et le prénom de l'auteur et son pays, dans cet ordre là.

Exemple : Titre - Prénom et nom – Pays

Les œuvres soumises dans les éditions précédentes de ce concours, ou qui ont été attribuées dans tout autre concours organisé par des tiers, ne seront pas acceptées.

**ENVOI ET DATE LIMITE D'INSCRIPTION.** Les travaux et les détails d'inscription seront envoyés, de préférence en utilisant les services de **wetransfer.com**, à l'adresse e-mail:

[photoger.concurso@gmail.com](mailto:photoger.concurso@gmail.com)

Les photos doivent être reçues entre le **1er août et le 5 septembre**, les deux dates incluses. Tous les participants recevront un accusé de réception de leurs oeuvres.

**JURY.** Le jury sera choisi parmi les personnes reconnues appartenant à la communauté spéléologique et photographique. Sa composition sera annoncée en [www.photoger.es](http://www.photoger.es) avant le 1er septembre.

Le jury s'occupera de la qualité technique et artistique des œuvres, évaluera l'inspiration qui en découle et se réserve le droit de résoudre avec le comité organisateur les cas non prévus dans ces bases. La décision du jury sera définitive et sans appel. Elle sera communiquée aux auteurs et publiée ensuite le 9 octobre 2023.

**EXPOSITION.** Une sélection des œuvres présentées sera exposée à partir du 9 octobre 2023 sur [www.photoger.es](http://www.photoger.es).

Une exposition de 30 photographies sera présentée à la Casa de Cultura d'Aranda de Duero du 9 au 22 octobre. Cette exposition pourra être également présentée à une date ultérieure partout où elle sera demandée.

Le G. E. Ribereño gèrera l'impression et la présentation des photographies et assumera toutes les dépenses qui en découlent.

L'organisation pourra consulter les auteurs au sujet des préférences d'impression pour leurs œuvres et demander, si nécessaire, une version à plus haute résolution pour l'impression.

**ASPECTS JURIDIQUES.** Les participants déclarent être les auteurs de chaque œuvre soumise au concours et possèdent tous les droits de celles-ci. Les auteurs sont entièrement responsables de toute revendication de droits à l'image qui peuvent se produire.

La photographie gagnante du premier prix restera la propriété du G. E. Ribereño et ne pourra être soumise à d'autres concours ou vendue à des tiers. Toutefois, le G. E. Ribereño est favorable à ce que l'auteur conserve le droit de la reproduire sur n'importe quel support (livres, revues, expositions personnelles) à condition qu'elle soit présentée comme la photo gagnante du "**Premio Espeleólogo de Barro 2023**".

Les œuvres sélectionnées et imprimées pour l'exposition peuvent être reproduites dans des livres, catalogues, magazines, affiches ou tout support servant à la promotion et à la diffusion de la spéléologie, sans aucun droit lucratif pour les organisateurs ou des tiers.

Le G.E.Ribereño garantit que le nom des auteurs, qui transfèrent librement à l'organisation du concours les droits de reproduction à cet effet, sera toujours cité.

La participation au concours implique l'acceptation de chaque terme du présent règlement et la décision incontestée du jury. Le comité organisateur et le jury peuvent résoudre toute situation imprévue.

Toutes les données personnelles des participants seront traitées avec la plus grande confidentialité par l'organisation, telle qu'établie dans la loi organique espagnole 3/2018 du 5 décembre, sur la protection des données à caractère personnel et la garantie des droits numériques, conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen.

Les participants peuvent communiquer avec l'organisation à tout moment pour exercer leurs droits d'accès, de rectification, de limitation ou de suppression de leurs données en envoyant un courriel à [photoger.concurso@gmail.com](mailto:photoger.concurso@gmail.com)



Grupo Espeleológico Ribereño